



## Communiqué de Presse - Retraite Plus

Paris, le 14 Juin 2016

### Plus de la moitié des professionnels du secteur médico-social sont critiques sur la nouvelle loi Autonomie

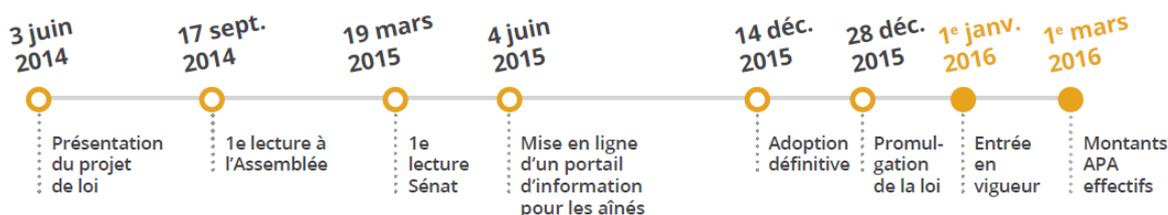
Dans le cadre de son séminaire annuel national de formation destiné aux assistants sociaux, Retraite Plus, leader de l'orientation en maison de retraite, a effectué **un sondage parmi ses 14 000 partenaires sociaux** afin d'évaluer leur connaissance et de recueillir leur perception de la **nouvelle loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ou loi ASV)** en vigueur depuis le 1er Mars 2016.

Les résultats de ce sondage et les avis recueillis illustrent bien les défis, les enjeux et les limites de ce brûlant sujet de société qu'est l'adaptation de la société au vieillissement.

#### Le projet de loi :

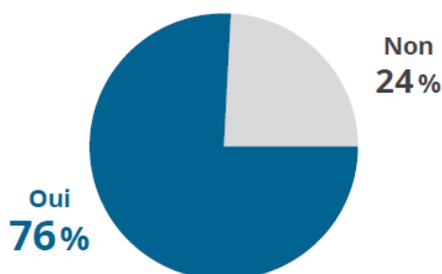
Maintes fois remanié, il aboutit, entres autres, à trois mesures phares :

- la revalorisation de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) à domicile,
- la création d'un droit au répit des aidants
- le renforcement des politiques d'adaptation des logements.

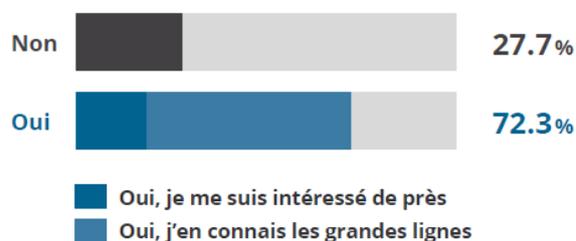


#### L'avis des professionnels médico-sociaux :

Avez-vous entendu parler de cette nouvelle loi ?

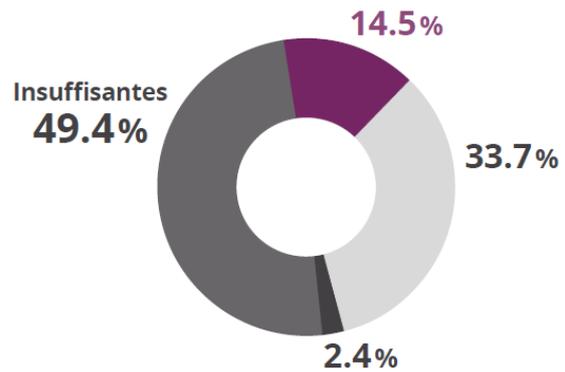


Savez-vous en quoi consistent les mesures de cette loi ?



Pensez-vous que les principales mesures votées seront utiles ?

- Ces mesures me paraissent insuffisantes
- Ces mesures sont inutiles
- Ces mesures me paraissent adaptées
- Je ne sais pas



#### APA À DOMICILE

*De 1 à 7h par semaine d'aide à domicile en plus*

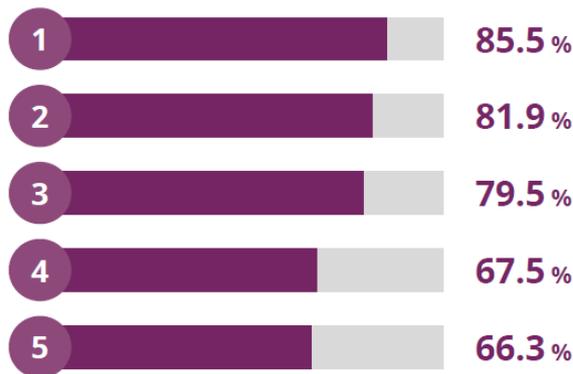
*Plafonds mensuels augmentés de 100 à 400€*

*Suppression de participation lorsque les ressources < 800€*

*Droit au répit financé destiné aux aidants*

*Financement d'équipements liés à la perte d'autonomie*

#### Top 5 des mesures considérées comme les plus utiles



#### Top 3 des propositions suggérées par les professionnels

*Revaloriser les aides pour financer les frais d'hébergement en EHPAD*

*Mesures pour augmenter le nombre de personnel soignant en EHPAD*

*Mesures pour éviter la maltraitance des personnes dépendantes*



#### Et les aidants dans tout cela ?

Pour connaître la position des aidants par rapport à la nouvelle loi Autonomie, Retraite Plus a également effectué un sondage auprès d'un échantillon d'aidants ayant en charge une personne âgée. Là aussi, les familles pourtant concernées au premier plan par cette loi, **n'en ont dans leur grande majorité (84.5%) jamais entendu parler!**

Parmi les mesures que les aidants auraient souhaité voir apparaître dans cette loi, quatre sont mises en exergue :

- Augmenter le nombre du personnel en EHPAD,
- Faciliter l'accès aux EHPAD grâce à des aides supplémentaires et une tarification mieux régulée,
- Renforcer les mesures préventives évitant la maltraitance des âgés,
- Et surtout plus d'aides psychologiques et techniques pour soulager les aidants

## Des résultats qui interpellent

Il ressort clairement de ce sondage que si le gouvernement se félicite déjà de la mise en application de cette loi, la grande majorité des familles n'en a même pas connaissance et les professionnels du secteur médico-social, trouvent ces mesures **trop symboliques**. Les familles comme les professionnels se disent **décus** et estiment **cette loi insuffisante** au regard des besoins grandissants de cette nouvelle population de personnes très âgées (2 millions de français ont plus de 85 ans).

Sont également soulignées **plusieurs limites** à cette loi : le congé de proche aidant qui n'est pas rémunéré, le droit au répit dont seul un petit nombre d'aidants pourra bénéficier en fonction des budgets affectés à chaque département, la revalorisation de l'APA qui ne concerne que les personnes maintenues à domicile et la majoration ponctuelle de l'APA en cas d'hospitalisation de l'aidant qui n'est versée qu'après avoir prévenu le conseil départemental environ 2 mois avant l'hospitalisation... ce qui, bien sûr ne laisse aucune place à l'imprévu.

Ainsi, malgré une vraie volonté des politiques d'améliorer de la prise en charge de la dépendance, la loi demeure insuffisante et gagnerait à être remaniée.

Télécharger l'infographie en cliquant [ici](#)



[www.retraiteplus.fr](http://www.retraiteplus.fr) N° Vert : 0805 690 376

### Contact Presse

Alexandra SAGHROUN : 01.80.40.00.26 - [alexandra.s@retraiteplus.fr](mailto:alexandra.s@retraiteplus.fr)

Anaëlle EVY : 01.84.16.39.19 - [anaelle@retraiteplus.fr](mailto:anaelle@retraiteplus.fr)

Retraite Plus conseille **gratuitement** les personnes âgées dans leur recherche de maison de retraite en fonction de l'urgence de la demande, des préférences géographiques, du niveau de médicalisation et de confort souhaités, des impératifs budgétaires, du niveau de dépendance de la personne et des disponibilités des établissements - 1800 sur l'ensemble du territoire national - au moment de la recherche.

[Présentation en vidéo](#)